

## Un peu de vocabulaire

**blog** : sorte de journal personnel en forme de site web.

**chat** (« bavardoir ») : Espace permettant de discuter en direct avec une ou plusieurs personnes sur le réseau. (prononcer à l'anglaise, tchatche)

**forum** : service permettant l'échange et la discussion sur un thème donné : chaque utilisateur peut lire à tout moment les interventions de tous les autres et apporter sa propre contribution sous forme d'articles

**hacking** (piratage) : accès par effraction à un système informatique en vue d'en modifier ou d'en subtiliser les informations

**hoax** (canular) : diffusion de rumeurs, fausses informations...

**liste noire** : ensemble de sites, motifs génériques (par exemple toutes les adresses contenant le mot « nue ») ou domaines à exclure de la navigation

**netiquette** : règles de comportement sur le réseau fondées autant sur le savoir-vivre et le respect d'autrui que sur les lois en vigueur

**peer to peer** (abréviation P2P) : liaison poste à poste. Ce type de réseau est très utilisé pour les échanges de fichiers pirates (MP3, films, images, livres...)

**proxy** : Ordinateur qui s'intercale entre un réseau privé et l'Internet pour faire office de pare feu ou de cache

**spam** (« pourriel ») : courrier non désiré, souvent message publicitaire, parfois pornographique, pouvant également propager des virus

**url** : (Uniform Resource Locator) : adresse définissant le chemin complet jusqu'à un fichier de données sur le réseau Internet. Elle permet d'accéder à la page ou au site web désiré. (cf dictionnaire Hachette)

définitions extraites des sites :  
<http://www.linux-france.org/prj/jargonfr/>  
<http://www.dicofr.com>

## Pour en savoir plus

sur les dispositifs techniques de filtrage, les chartes, les liens indispensables

et pour trouver des informations pratiques,

### la rubrique tice du site académique

[http://pedagogie.ac-toulouse.fr/tice/internet/protection\\_eleve/](http://pedagogie.ac-toulouse.fr/tice/internet/protection_eleve/)

## Pour vous aider

dans l'élaboration de la charte, dans l'animation pédagogique...

### les animateurs informatiques ou la mission Tice

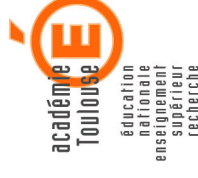
<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/tice/>

[tice@ac-toulouse.fr](mailto:tice@ac-toulouse.fr)

## Pour signaler les sites choquants non filtrés

### Une cellule d'alerte académique

[protection-internet@ac-toulouse.fr](mailto:protection-internet@ac-toulouse.fr)



**Equipes éducatives**  
des écoles

## protection des élèves éducation à la citoyenneté sur Internet

L'Internet est un espace riche d'information, un outil pédagogique de premier ordre, dont l'usage se développe dans tous les établissements scolaires (écoles et EPLE).

Les enfants forment une population exposée et ciblée par les prédateurs du Net et ils se comportent parfois eux-mêmes de façon illicite !

*L'élève doit avoir conscience de ses droits mais aussi de ses devoirs, et nous, enseignants, avons des précautions à prendre, et surtout*

### UN TRAVAIL D'EDUCATION

#### A MENER

Nous devons être d'autant plus vigilants que les enfants sont peu critiques à l'égard de cet outil, et qu'ils l'utilisent de plus en plus en dehors des établissements.

L'essor des technologies de l'information et de la communication rend nécessaire la compréhension d'une nouvelle culture ainsi que l'acquisition de règles de comportement.

Mars 2005 - académie de Toulouse -

mission TICE – pôles d'appui – animateurs informatiques

## Quels risques pour les élèves ?

**accès à des contenus illicites ou inappropriés**  
(via les sites internet et le spam\*)

pédophilie, pornographie  
sites révisionnistes, sectaires  
incitation à la haine raciale, à la violence  
apologie de crimes, de drogues  
atteinte à la dignité humaine

**accès à des informations non fiables**  
hoax\*, certains sites personnels, blog\*

**contact avec des personnes malintentionnées**  
(via chat\* ou forum\*) par communication d'éléments d'identité

**incitation à l'achat en ligne**

utilisation de carte bancaire, vente de produits illicites...

**perte de données ou détérioration du système informatique** par virus, piratage...

## Quels comportements illicites ?

**non respect de la propriété intellectuelle :**

en situation d'utilisation ou de création :  
téléchargement de films, de musique, (P2P\*),  
reproduction de documents, copie de logiciels... sans  
autorisation des auteurs ou des ayants droit

**atteinte aux droits de la personne :**

diffamation, injure  
usurpation d'identité  
publication de photographies (droit à l'image),  
communications d'informations privées concernant  
autrui sans autorisation des intéressés

**piratage informatique, hacking \***

peines encourues : de l'amende à l'emprisonnement

## Quelles solutions ?

### La prévention et le contrôle

**avec nos élèves**

superviser les activités en ligne  
informer les élèves qu'ils laissent des traces de leur passage sur internet et que l'on peut facilement connaître les sites qu'ils ont visités  
vérifier régulièrement les liens proposés aux élèves au cours de séquences pédagogiques  
privilégier l'utilisation de boîtes aux lettres collectives sur la messagerie académique, déconseiller l'usage de boîtes individuelles (contrôle impossible)

**au niveau de l'école**

filtrage des accès à internet par proxy\* (liste noire\*, mots clés...)  
sauvegarde des données de connexion des utilisateurs (contrôle possible a posteriori)  
gestion des autorisations d'accès à internet  
remontée d'alerte en cas d'activités interdites  
antivirus académique  
messagerie académique équipée d'un dispositif antivirus et antisipam

**Tous ces dispositifs ne sont pas totalement efficaces ; de plus les élèves accèdent à Internet en dehors de l'établissement.**

**Pour former le citoyen de demain, il faut donc privilégier la voie de l'éducation et de la responsabilisation des élèves.**

## Quelles solutions ?

### L'éducation

**pour une utilisation d'internet sûre, responsable et respectueuse de la législation**

**quelques conseils**

mise en place d'une charte pour la communauté éducative ayant accès aux postes pédagogiques rappelant la législation en vigueur et les droits et devoirs de chacun

enseigner aux élèves à citer les sources, éviter le plagiat, demander les autorisations pour utiliser certaines données (images par exemple) etc...

sensibiliser les élèves à la protection de leur vie privée : ne jamais donner d'informations personnelles (nom, âge, sexe, adresse...), adopter des pseudos unisexes, ne jamais répondre à des messages non sollicités...

indiquer aux élèves les règles à respecter : droit des personnes, droit d'auteur, règles d'ordre public, netiquette...

apprendre aux élèves à valider l'information, identifier les sites visités, adopter une attitude critique

utiliser des moteurs de recherche appropriés aux besoins des élèves

*être nous-même exemplaires dans l'application de ces principes !*

**quelques pistes de mise en œuvre**

toutes les activités utilisant l'outil informatique permettent d'aborder ces questions et tout particulièrement :

la validation des items du Brevet informatique et internet (B2i)

les travaux de recherche documentaire

la mise en place de règles d'usage en rapport avec l'âge des élèves (règles de vie)